

la parole aux députées

MICHÈLE DE VAUCOULEURS. A104 : « Les bonnes idées d'hier ne sont pas celles de demain »

Sur la 7^e circonscription, Michèle de Vaucouleurs (MoDem) n'étudie aucun sujet. Membre de la commission des affaires sociales à l'Assemblée, elle prend part à la réforme de la politique d'asile et d'immigration qui doit voir le jour en 2018.

La ville de Conflans a voté contre tout projet autoroutier pour boucler la Francilienne à l'ouest. Le maire de Poissy veut que le dossier redevienne une priorité de l'État. Quelle est votre position ?

C'est un vieux dossier qui mérite d'être remis complètement à plat. Il ne faut rien occulter : l'évolution du trafic routier, notamment celui des camions comme la prise en compte écologique. Je pense que les bonnes idées d'hier ne sont pas celles de demain. J'ai rencontré à ce sujet la ministre des Transports. Elle est de l'avis également de remettre à plat complètement l'idée du bouclage de la Francilienne dans les Yvelines. Il faut être capable de régler le problème de circulation. Les assises de la mobilité seront pour nous l'occasion de donner un avis réfléchi et une orientation sur ce qu'est le transport aujourd'hui : une mobilité nord - sud et non plus vers Paris, de banlieue à banlieue, plus transversale. N'oublions pas non plus que les voies existantes peuvent être améliorées.

Contrairement à hier, nous avons, aujourd'hui, les intercommunalités qui ont été créées. Ce projet de territoire doit interroger la communauté urbaine GPS & O. Il y a une responsabilité des acteurs locaux. Vous m'en citez deux. Ils font partie des nombreux vice-présidents de la CU. En matière de transports, citons encore Eole, le Tram 13 qui sont des projets prioritaires. Sur Eole, il y a des interrogations. Sans la ligne Paris Normandie, on risque d'arriver rapidement à saturation.

N'oublions pas encore la voiture autonome et des camions également autonomes, qui pourraient, pourquoi pas, circuler de nuit au moment où le trafic est plus fluide.

Les camions autonomes, ce n'est pas pour demain...

Détrompez-vous. Des tests sont déjà en cours de réalisation. Cela pourrait aller plus vite que vous ne l'imaginez. Et puis il faut réfléchir au développement



Michèle de Vaucouleurs s'interroge sur la pertinence de la déviation de la RD 154 à Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.

économique. Nous avons 1 300 entreprises sur la circonscription. Nous avons une population qui sort de son territoire pour aller travailler. Il faut se poser des questions. Comment développer des formes d'activité près de la zone de résidence. Autre levier, la Seine qui est un axe de développement.

Des associations locales s'inquiètent des projets routiers du Département (Pont d'Achères, déviation de la RD 154 à Verneuil...) car ils craignent que ces aménagements aient l'effet d'une A104 bis. Qu'en pensez-vous ?

Sur la RD 154, je n'ai pas échangé avec Pierre Bédier. Je le rencontre ce mois-ci. C'est un projet départemental et régional. Il a un impact écologique, il faut défendre cette préservation écologique. Sur les besoins, on ne les voit pas. S'il s'agit de la préfiguration d'une A104 bis, est-ce pertinent ?

Pour le pont d'Achères, il peut avoir un certain intérêt en lui-même.

Avez-vous été sollicitée par des élus par rapport aux rodéos sauvages à moto et en quads ? Les élus veulent un durcissement des sanctions et notamment la capacité de détruire les engins séquestrés.

C'est un sujet délicat. Il n'y a pas de solution miracle. Nous n'avons pas été saisis au niveau

de la circonscription. Mais je l'ai appréhendé quand j'étais élue à Poissy. La police nationale, la police municipale travaillent très bien ensemble sur ce sujet. Il y a la communication et l'action. Il est difficile et dangereux d'appréhender les personnes qui sont sur ces motocross ou minimotos. Il y a un risque d'accident. Si elles sont identifiées, elles sont verbalisées. Ce qu'on attend dans les quartiers c'est aussi une collaboration avec les bailleurs qui peuvent nous aider à trouver les lieux de stationnement des motos. En matière de prévention, il faut aussi en parler dans les collèges et les lycées.

Grand Paris : « J'étais pour la région métropole »

La compétence voirie, obligatoirement attribuée à la communauté urbaine par la loi NOTRe, est dans le viseur de certains maires. Ils demandent un changement de la loi pour permettre aux villes de reprendre en main cette compétence. Soutenez-vous cette demande ?

Les élus sont partagés. Globalement ils nous disent que les choses ont mal démarré parce que toutes les communes n'ont pas encore transféré leurs

effectifs vers la communauté urbaine. Mais à la fin de l'année, les choses étaient en train de s'arranger.

La maire de Chanteloup-Vignes reproche aux nouveaux députés de ne pas être assez expérimentés face aux problématiques liées à la politique de la Ville. Que lui répondez-vous ?

Chanteloup n'est pas mal servi en matière de rénovation urbaine. On a senti comme une crainte au départ avec les annonces du gouvernement, je parle des APL (Emmanuel Macron avait annoncé une baisse de la prise en charge des APL, NDLR). Le dialogue entre l'État et les bailleurs sociaux n'était pas bon. Aujourd'hui, on sent que la confiance est regagnée. L'objectif n'est pas de bloquer la rénovation urbaine, bien au contraire. Je rappelle qu'en 2017, il a fallu faire des coupes et prendre des décisions financières. En matière de politique de la Ville, je suis moins bien placée que Mme Arenou, mais j'ai pu m'en occuper pendant trois ans pour la connaître. Nous avons stabilisé les crédits destinés à la politique de la Ville. Nous ressentons une vraie attente d'une partie des quartiers. Sur le plan de l'éducation, le dédoublement des classes de CP est une forme de lutte contre la pauvreté et d'aide pour les plus fragiles. Un bilan sera dressé à ce sujet.

Que pensez-vous de la décision prise par le président Macron sur la métropole du Grand Paris ?

On était favorable à une région métropole calquée donc sur la région Île-de-France. Ce n'est pas, semble-t-il, l'hypothèse retenue. Comment faire pour assurer le développement de l'interco et de la métropole ? Le projet d'Emmanuel Macron, c'est de dire, il y a un territoire, mais le niveau du Département est-il pertinent ? L'État s'attache aux fonctionnements des agglomérations. Il n'y a pas une volonté d'imposer une direction unique mais il faut que l'organisation mise en place puisse porter l'intérêt général. On a parlé, un temps, d'une fusion des conseillers généraux et régionaux qui fut abandonnée. Depuis plus rien.

La fusion des Yvelines avec les Hauts-de-Seine est donc terminée.

Je n'étais pas favorable à la fusion 92-78 avec, d'un côté, l'activité économique des Hauts-de-Seine et, de l'autre, un vivier de logements dans les Yvelines. Un tel projet aurait dû avoir une vision. Si on a une intercommunalité forte, on n'a plus besoin du Département.

Le Sidru (Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains) est dans une mauvaise passe. Il doit payer aujourd'hui sa mauvaise gestion (emprunts toxiques) d'hier. Qu'en pensez-vous ?

Dans cette affaire, il n'y avait pas de consensus politique. L'ex-président (Jean-Frédéric Berçot) n'avait pas la confiance de la CU. Les banques ont été très frileuses. Le Sidru, d'après ce que j'en sais, a des actifs. Je ne me fais pas trop de souci. C'est à Jean-Luc Legris, le nouveau président, de se charger de ce dossier.

Où en sommes-nous du dossier des migrants ?

La question des migrants est importante. Un projet de loi doit être voté prochainement, peut-être en avril. Triel possède un lieu d'accueil avec une centaine de personnes. La population trielloise ne sait même plus qu'elle en a un. Chez nous, la question qui se pose c'est de savoir où ils vont aller ? Le bâtiment va être transformé en un centre d'accueil pour les personnes handicapées. Le projet de loi devra prendre en compte notre

capacité à mieux accueillir les migrants. Les règles doivent être plus claires. Il faut qu'on arrive à les accueillir moins longtemps mais dans de meilleures conditions.

Et la loi sur la bioéthique ?

La fin de vie est un sujet où il faut être à l'écoute des gens. Comment être utile ? La loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016 est mal utilisée ou sous-utilisée. Elle permet tout plein de gestes, de mots qui sont nécessaires et que les personnels soignants ne connaissent pas encore.

Des élus communiquent de manière tous azimuts, d'autres sont plus discrets. Comment allez-vous communiquer ?

Ma communication, ce n'est pas une priorité absolue mais je vais la renforcer. Une lettre bimestrielle va être adressée aux habitants de la circonscription. Mes déplacements sont repris dans les réseaux sociaux. Je souhaite la renforcer et mettre en place un site web. Je veux aussi une vraie démarche de communication de proximité. Je lance des réunions avec les maires. La prochaine, ce sera sur la sécurité. Je vais encore rencontrer les entrepreneurs, les apprentis, les partenaires sociaux (CCI, chambre des métiers et de l'artisanat). Je travaille sur cette question de l'apprentissage. Il nous faut trouver des pistes dans tous les domaines pour faire en sorte que le chômage baisse.

Que répondez-vous aux maires qui dénoncent le côté prime aux mauvais élèves du fonds de péréquation qui, selon eux, punit les communes qui s'efforcent de ne pas augmenter les impôts des ménages ?

Les communes qui gèrent bien seront valorisées. Il y aura un prix aux bons élèves. Le fonds de péréquation est inévitable. Il faut que les communes reviennent leurs frais de fonctionnement. Le maire de Poissy (Karl Olive) l'a bien compris. Il faut aussi que les intercommunalités, chez nous la communauté urbaine GPS & O, prenne en charge des dossiers parce que c'est de sa compétence et que les transferts de compétence se fassent de manière intelligente.

Propos recueillis par Michel Seimando